

Communiqué

Prix des valeurs hospitalières 2018 :

Découvrez les établissements primés pour leurs actions innovantes en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, à destination des usagers et des personnels hospitaliers !

Paris, le 23 mars 2018 – A l'occasion de ses 26^{es} Journées nationales, l'Association des Directrices et des Directeurs d'Hôpital (ADH) a décerné les Prix ADH 2018 des valeurs hospitalières. Le CH de Calais a été récompensé dans la catégorie « usagers » pour la mise en place de soins adaptés aux personnes en situation de handicap mental et le CH de Fécamp dans la catégorie « Personnels hospitaliers » pour son dispositif bientraitant à destination des professionnels en situation de handicap ou en restriction d'aptitude : deux actions innovantes et exemplaires chacune dans leur domaine.

Au regard du grand nombre de candidatures, deux prix coup de cœur ont également été remis. Un premier prix a été décerné au CHU de Toulouse pour son projet d'accueil personnalisé aux personnes en situation de handicap assuré par les volontaires du service civique et un second prix au CH de Flers pour son projet de maintien dans l'emploi avec mise en place du télétravail au sein de leur service informatique.

L'ADH félicite les quatre lauréats ainsi que l'ensemble des équipes hospitalières mobilisées dans la promotion de l'égalité, valeur fondamentale du service public hospitalier.

Les Prix ADH des valeurs hospitalières, lancés à l'initiative du groupe de travail « Egalité des chances »⁽¹⁾ de l'ADH, ont pour objectif de valoriser les bonnes pratiques mises en place dans les établissements publics de santé pour faire vivre les valeurs fondatrices de la République et du service public hospitalier. Compte tenu de la difficulté d'accès aux soins des populations fragiles, et notamment au sein des hôpitaux, le groupe de travail a choisi pour cette édition 2018 de valoriser les établissements ayant mis en place des actions exemplaires en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, à destination des usagers et des personnels hospitaliers. L'ADH a salué la qualité des 29 projets présentés cette année.

Le Jury, composé des membres du groupe de travail et présidé par Maryvonne LYAZID, a examiné **l'ensemble des dossiers sur la base des critères suivants : cohérence avec les objectifs du prix, originalité du projet, évaluation des résultats, reproductibilité du projet et diversité des partenariats.**

Au terme de la délibération du Jury, organisée le 23 février 2018, deux projets ont été retenus :

- ▶ **Prix « Usagers » : Le CH de Calais pour la mise en place de soins adaptés aux personnes en situation de handicap mental**
- ▶ **Prix « Personnels Hospitaliers » : Le CH de Fécamp pour son dispositif bientraitant à destination des professionnels en situation de handicap ou en restriction d'aptitude.**

Mais également, deux projets Coup de cœur :

- ▶ **Prix « Coup de cœur » : CHU de Toulouse pour son projet d'accueil personnalisé aux personnes en situation de handicap assuré par les volontaires du service civique**
- ▶ **Prix « Coup de cœur » : CH de Flers pour son projet de maintien dans l'emploi avec mise en place du télétravail au sein du service informatique**

Contact :

Elodie Doreau / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org

Les membres du Jury : Maryvonne LYAZID, Présidente du Jury, Christine GIRIER DIEBOLT, Vice-présidente ADH et Directrice du CH de Saint-Gaudens, Sophie BEAUPERE, Vice-présidente ADH et Directrice générale adjointe du Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard, Elisabeth CALMON, Elue ADH et Directrice Site Sainte Périne, Patricia DE BONNAY-LE-THUC, Déléguée Régionale Fédération hospitalière de France de Normandie

Les Prix ont été remis aux responsables des projets le vendredi 16 mars 2018, dans le cadre des Journées nationales de l'ADH, par Maryvonne LYAZID, Présidente du Jury, Christine GIRIER DIEBOLT, Vice-présidente « Ethique et valeurs hospitalières » de l'ADH et Frédéric BOIRON, Président de l'ADH.

Les Prix « Usagers » et « Personnels hospitaliers » ont été dotés d'un montant de 2 000 €. Les Prix « Coup de cœur » recevront 500 €. Les projets récompensés feront l'objet d'un dossier de présentation dans l'un des numéros de la revue de l'Association, le JADH.

L'ADH remercie chaleureusement toutes les équipes qui ont soumis un dossier de candidature pour cette troisième édition des Prix ADH des valeurs hospitalières.



Prix « Usagers » : Pauline Richoux, directrice adjointe aux affaires générales du Centre Hospitalier Dr TECHER, Calais et les représentants ADH



Prix « Personnels hospitaliers » : Aurélie Magnan, référente handicap des ressources humaines, Alexandra Roger, infirmière de santé au travail et référente handicap et Gilles Lavenu, directeur d'hôpital stagiaire du Centre Hospitalier de Fécamp avec les représentants ADH

Contact :

Elodie Doreau / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org



Prix « Coup de cœur » : Bénédicte Motte, secrétaire général - direction générale
Hôtel-Dieu Saint-Jacques, Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse avec les représentants ADH

En annexe : présentation des projets lauréats

(1) Le groupe de travail « Egalité des chances » de l'ADH

Relancé en début d'année 2015 sous l'impulsion du président et du Bureau national de l'ADH, le groupe de travail est piloté par **Christine GIRIER DIEBOLT** et **Sophie BEAUPERE**, vice-présidentes de l'Association.

Un appel à participation lancé auprès de l'ensemble des adhérents a permis de constituer un groupe de travail comprenant plus de **20 membres actifs, représentatifs de la profession dans toute sa diversité**.

Le groupe est conseillé et soutenu dans cette démarche par **Maryvonne LYAZID**, ancienne Conseillère santé de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et ancienne Adjointe du Défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des droits.

Contact :

Elodie Doreau / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org